



HONORAIRES LIBRES

SUR PRESTATIONS NON REGLEMENTEES PAR LE TARIF NOTARIE

(article L.444-1 alinéa 3 du Code du commerce)

CONSULTATIONS

- ❖ Simples renseignements non suivis d'un écrit : Gratuit dans la limite d'une heure
- ❖ Consultation juridique, Etude juridique et patrimoniale approfondie : 180 € TTC par heure (150 € HT/heure) – contingent d'heures à fixer selon complexité de la demande

AVIS DE VALEUR IMMOBILIERE

Domaines d'intervention

- ❖ Valorisation fiscale :
 - dans les successions (*l'honoraire ne sera pas demandé si la valorisation est suivie d'un mandat de vente confié à l'étude*)
 - Valorisation en vue de donation ;
- ❖ Valorisation en vue de divorces et séparations ;
- ❖ Valorisation en vue de refinancement bancaire.

Coût de la valorisation avec remise d'un avis d'estimation : 250 € TTC (208,33 € HT)

PROMESSE DE VENTE NOTARIEE

- ❖ Honoraires de rédaction et mise en point : 250 € TTC (208,33 € HT)

DROITS DES AFFAIRES

(hors débours greffe et JAL, et droits d'enregistrement)

- ❖ Cession de fonds de commerce et cession de bail : 1,2 % HT du prix de cession avec un minimum de 1.260 € TTC (1.050 € HT)
- ❖ Bail commercial : 1.260 € TTC (1.050 € HT)
- ❖ Constitution de société (*hors apport immobilier*) : 1.260 € TTC (1.050 € HT)
- ❖ Mise à jour de statuts : 720 € TTC (600 € HT)

CONCERNANT LES PRESTATIONS DIVERSES

- ❖ Etablissement de procuration sous seing privé : 36 € TTC (30 € HT)
- ❖ Modèle de procès-verbal d'assemblée générale : 36 € TTC (30 € HT)
- ❖ Légalisation/certification de signature : 36 € TTC (30 € HT)
- ❖ Testament olographe (*La prestation couvre : RDV préalable d'1H, conseils, rédaction, enregistrement sur fichier central et conservation à l'étude*)
 - 85 € TTC (70,83 € TTC)
 - A ajouter : débout du fichier des dispositions de dernières volontés
- ❖ Retrait de testament : 60 € TTC (50 € HT) par testament

Tarification en vigueur à la date du 19/02/2024